

PROFIL DE POSTE AMBULANCIER

Libellé de la fiche métier de rattachement : AMBULANCIER(ère)

Code métier : 05R95

DIRECTION/SITE : DIRECTION, DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

SERVICE/POLE : Secteur des Transports Sanitaires.

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : Ambulancier Hospitalier

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés :

Ambulances : 7j/7 sur amplitude de 6h00 à 20h00.

Horaires 6h00/13h30-6h30/14h00-8h00/16h00-12/30/20h00

1 week-end sur 3 travaillés en moyenne sur l'année

VSL : du lundi au vendredi horaires 7h30/15h30-8h00/16h00-9h00/17h00.

RELATIONS HIERARCHIQUES :

Directeur des Achats et de la Logistique

Ingénieur responsable du service des Transports Sanitaires

Adjoint du responsable du secteur des Transports Sanitaires

PRESENTATION DU SERVICE/POLE :

Le secteur des transports sanitaires est un secteur spécifique, entité de la Direction des Achats et de la Logistique (DAL). Il a pour mission d'assurer le transport des patients hospitalisés du C.H.U. de Clermont-Ferrand (Hôpital Gabriel MONTPIED, Pôle de PSYCHIATRIE, Hôpital ESTAING, Hôpital Louise MICHEL) en lien direct avec les services de soins et certains services spécialisés (Dialyse DUNANT, Centre de BIOLOGIE,...), ou en lien indirect au travers des services de brancardage sur les deux sites principaux. Des transports sont ponctuellement assurés vers des Etablissements partenaires (Centre Jean PERRIN,...) ou extérieurs.

Il est composé de 29 ETP et comprend un parc automobile de véhicules (6 VSL de type VP et 13 ambulances de Type 3.5 t).

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Accueil et installation du patient, aménagement de l'environnement (confort et sécurité)
- Conduite de l'ensemble des véhicules et transport de patients (brancard /coquille / chaise portoir/ fauteuil roulant)
- Surveillance de l'état de santé des personnes accueillies dans son domaine d'activité
- Intervention et traitement d'urgence suite à alerte et/ou situation à risque dans le domaine hygiène-sécurité-santé environnement
- Nettoyage et entretien des équipements, machines, outillages, véhicules spécifiques à son domaine d'activité
- Recueil / collecte / reporting de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité
- Vérification / contrôle du fonctionnement et essais de matériels, équipements des installations spécifique à son domaine
- Rédaction de documents techniques, relatifs à son domaine d'activité.

COMPETENCES REQUISES :

• Fonctions conformes aux textes régissant la profession d'ambulancier :

- Transporter et accompagner dans des véhicules spécialement affectés à cet usage :
- Ambulances pour des malades allongés ou conditionnés et/ou des VSL assis
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient malade ou blessé et/ou la personne accueillie et/ou son entourage dans la limite de ses fonctions
- Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Identifier des informations communicables à autrui en respectant le secret professionnel
- Maintenir et dépanner un matériel, un équipement, une installation et/ou un système relatif à son métier (niveaux huiles, pressions des pneumatiques, anomalies)
- S'exprimer dans un langage radio ou adapté
- Utiliser et appliquer les protocoles de nettoyage et de décontamination pour la désinfection des matériels
- Utiliser les techniques gestes et postures en manutentions

• Connaissances requises :

Description	Niveau de connaissance
Communication et relation d'aide	Connaissances générales
Communication /transmission smartphone & radio	Connaissances générales
Conduite automobile	Connaissances opérationnelles
Géographie et topographie du secteur sanitaire	Connaissances générales
Logiciels dédiés à la gestion des flux de patients	Connaissances opérationnelles
Gestes et postures- manutention	Connaissances opérationnelles
Hygiène et sécurité	Connaissances générales
Organisation et fonctionnement interne de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Premiers secours AFGSU2	Connaissances générales
Réglementation des transports	Connaissances générales
Sécurité routière	Connaissances générales

Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales : Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

QUALITES EXIGÉES :

- Posséder de bonnes aptitudes à effectuer des tâches très physiques
- Conduite des véhicules légers et fourgons.
- Sens du travail en équipe
- Faire preuves de disponibilité
- Soucieux de la qualité de service
- Avoir le sens du service public, de la continuité du service (disponibilité)

EXIGENCES DU POSTE :

- Etre titulaire du permis B
- Justifié et maintenir l'autorisation préfectorale à la conduite des ambulances
- Etre titulaire du certificat de capacité ambulancier ou du diplôme d'état d'ambulancier
- Etre titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2
- Etre à jour des vaccinations obligatoires /Etablissement Public de Santé

Code métier : 05R95	Date de maj. : 12-03-2024	Version : 1
---------------------	---------------------------	-------------

RELATIONS DE TRAVAIL LES PLUS FREQUENTES :

- -Brancardiers, médecins et infirmières pour les transmissions de consignes concernant le confort, la surveillance et la sécurité du patient
- -Services administratifs pour la gestion des modalités du transfert des patients
- -Régulateur ambulanciers, régulateur brancardiers, permanenciers SAMU pour l'envoi sur certaines interventions

Code métier : 05R95	Date de maj. : 12-03-2024	Version : 1
---------------------	---------------------------	-------------